

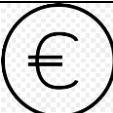


















## FORMATION PAR APPRENTISSAGE – EN 3 ANS

Niv. 4	Bac Pro	C.G.E.A. Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole																				
	<b>Prérequis</b>	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir entre 15 et 29 ans révolus. Un avis favorable de passage en 2 <sup>NDE</sup> est requis. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.																				
	<b>Délai d'accès</b>	Début de formation dernière semaine d'Août. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche de précontrat signée d'un employeur. Possibilité d'une inscription en scolaire puis passage en apprentissage quand un contrat est signé.																				
	<b>Tarif</b>	<b>Formation gratuite</b> pour l'apprenti, coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self) Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)																				
	<b>Rémunération</b>	L'apprenti est <b>salarié</b> de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur. L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective. <b>L'apprenti a le droit à 5 semaines de congés payés par an.</b> <table border="1" data-bbox="518 1086 1508 1400"> <thead> <tr> <th></th> <th>16 à 17 ans</th> <th>18 à 20 ans</th> <th>21 ans à 25 ans</th> <th>26 ans et plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>1ère année</b></td> <td>27 % du SMIC</td> <td>43 % du SMIC</td> <td>53 % du SMIC</td> <td>100 % du SMIC</td> </tr> <tr> <td><b>2ème année</b></td> <td>39 % du SMIC</td> <td>51 % du SMIC</td> <td>61 % du SMIC</td> <td>100 % du SMIC</td> </tr> <tr> <td><b>3ème année</b></td> <td>55 % du SMIC</td> <td>67 % du SMIC</td> <td>78 % du SMIC</td> <td>100 % du SMIC</td> </tr> </tbody> </table> <p>Cependant, <b>la convention collective applicable dans l'entreprise peut avoir sa propre grille de rémunération</b> des apprentis et ainsi prévoir des pourcentages différents de ceux prévus par la loi. Dans ce cas, c'est <b>le montant le plus favorable</b> qu'il faut appliquer.</p>		16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus	<b>1ère année</b>	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC	<b>2ème année</b>	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC	<b>3ème année</b>	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC
	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus																		
<b>1ère année</b>	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC																		
<b>2ème année</b>	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC																		
<b>3ème année</b>	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC																		
	<b>Durée</b>	Formation de 2100h sur 3 ans 57 semaines en UFA sur 3 ans 84 semaines chez le Maître d'apprentissage sur 3 ans																				
	<b>Lieu d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation agricole (tout type de système de production) ayant une culture associée</li> </ul>																				
	<b>Objectifs</b>	Piloter une entreprise agricole par la réalisation d'un diagnostic de l'entreprise et de son écosystème Conduire et valoriser les productions alimentaires et de service (calculs coûts productions, constructions assolement, valorisation des productions)																				

	<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p><b>2nde</b></p> <p><b>Modules Généraux</b></p> <p>C1.1- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique C1.2- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre C1.3- Exploiter la modélisation d'un phénomène C2.1. Analyser l'information C2.2. Élaborer une pensée construite C2.3. Formuler un point de vue argumenté et nuancé C3.1- Exprimer ses aspirations dans une culture commune C3.2- Positionner son projet professionnel C3.3- Communiquer avec le monde C4.1- Développer un mode de vie actif et solidaire C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif</p> <p><b>Modules professionnels</b></p> <p>EP1 : Analyser le fonctionnement d'une entreprise agricole dans son territoire EP2 : Identifier les perspectives de développement de l'entreprise agricole dans son environnement EP3 : Raisonner la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole. EP4 : Gérer de manière durable des ressources pour assurer la production de services au sein d'un agroéco-système. EP5 : Conduire des processus de production EP6 : Raisonner le choix, mettre en œuvre et maintenir des équipements afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales, réglementaires et en recherchant les meilleures conditions de sécurité.</p>	<p><b>1ère et Terminale</b></p> <p><b>Modules Généraux</b></p> <p>MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles MG4 : Actions et engagements collectifs dans des situations sociales</p> <p><b>Modules professionnels</b></p> <p>MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires MP3 : Gestion de l'entreprise agricole MP4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème MP5 : Conduite d'un processus de production MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production MAP : Module d'adaptation professionnelle</p>
	<p><b>Méthodes mobilisées</b></p>	<p>Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.</p>	
	<p><b>Modalité d'évaluation</b></p>	<p><b>Tests de positionnement</b> et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible <b>Évaluation</b> par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.</p>	

		<b>Certification</b> par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.	
	<b>Examen</b>	Taux de réussite en 2022 : 75% - 4 candidats inscrits- 2 mentions – 3 admis Taux de réussite en 2023 : 62%- 8 candidats de inscrits- 1 mention- 5 admis Taux de réussite en 2024 : 85% -13 candidats de inscrits- 2 mentions -11 admis	
	<b>Accessibilité</b>	Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. <a href="mailto:adeline.bellanger@cneap.fr">adeline.bellanger@cneap.fr</a> L'accès à la formation est aussi assujetti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.	
	<b>Poursuite d'étude</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers BTS particulièrement ACSE ou PA</li> <li>• Certificat de spécialisation (CS)</li> <li>• Vie active</li> </ul>	25% de poursuite d'étude en 2023
	<b>Insertion professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise para agricole</li> <li>• Exploitation agricole</li> </ul>	75% vers la vie active en 2023
	<b>Evaluation de la formation par les apprentis</b>		
  	<b>Contact</b>	<p>UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 <a href="mailto:ufa.derval@cneap.fr">ufa.derval@cneap.fr</a> <a href="http://lyceesaintclair.fr">lyceesaintclair.fr</a></p>	